

INTITULE DU POSTE : Responsable du service Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH)

Service : Pôle Enfance-Jeunesse / ALSH

Missions du poste :

- Gestion, encadrement et management des équipes du service (6 ALSH répartis sur le territoire)
- Pilote et met en œuvre la politique et les orientations stratégiques du service
- Au sein de son service, organise les moyens, coordonne et anime les dispositifs extrascolaires
- Assure le pilotage et la mise en œuvre des projets
- Est force de proposition auprès de la direction du pôle
- Chargé de coordination CTG (CAF)

Activités et tâches principales du poste :

Gestion, encadrement et management du service des activités extrascolaires et mercredis

- Alternier la gestion à distance des équipes avec des temps de travail en commun
- Définir des objectifs collectifs et individuels et les évaluer
- Animer l'équipe du service
- Porter et conduire le changement dans une logique de service public
- Favoriser un climat social apaisé et respectueux, basé sur le dialogue et la prévention ou résolution d'éventuels conflits
- Synthétiser et suivre les données de payes mensuelles en lien avec le Directeur de pôle et le service RH, gestion et accompagnements des équipes (recrutements, suivi des heures, renseignements contrats DPAE, coordination et diffusion des formations, évaluation...)
- Suivre et ajuster chaque année les annualisations des temps de travail des agents

Conseiller les élus et la direction de pôle sur les orientations et les stratégies à mettre en œuvre autour de la thématique Enfance-Jeunesse

- Etablir un état des lieux des dispositifs et des acteurs des activités extrascolaires et mercredis et identifier des tendances et facteurs d'évolution
- Traduire les orientations politiques en plans d'actions
- Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions
- Alerter la direction de pôle sur les opportunités et les risques (techniques, juridiques, financiers, etc.) inhérent à une stratégie ou à un projet.
- Proposer les projets de délibérations et actes nécessaires à la prise de décision des élus
- Participer aux commissions si besoin

Pilotage et animation des programmes d'intervention en lien avec les dispositifs extrascolaires et mercredis

- Proposer des stratégies et des programmes d'actions
- Planifier, proposer et solliciter les ressources nécessaires aux interventions sur ces thématiques (financières, techniques, juridiques, humaines)
- Mettre en œuvre les projets définis et piloter leur mise en œuvre au sein du service
- Solliciter les arbitrages de la direction de pôle
- Analyser la pertinence des projets au regard des schémas et axes d'intervention définis en amont
- Gérer et animer les dispositifs partenariaux (dont le PEDT pour les mercredis)
- Communiquer sur les finalités et enjeux des programmes d'intervention en lien avec les dispositifs extrascolaires et périscolaires
- Définir les lignes éducatives de la collectivité

Mise en œuvre d'outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs

- Identifier des sources d'informations pertinentes
- Développer des partenariats afin de collecter des données et de l'information
- Suivre et analyser les impacts et effets des réformes et leurs mises en œuvre
- Exploiter et communiquer les résultats de l'évaluation
- Suivi des données d'activité CAF (Réels et prévisionnels)

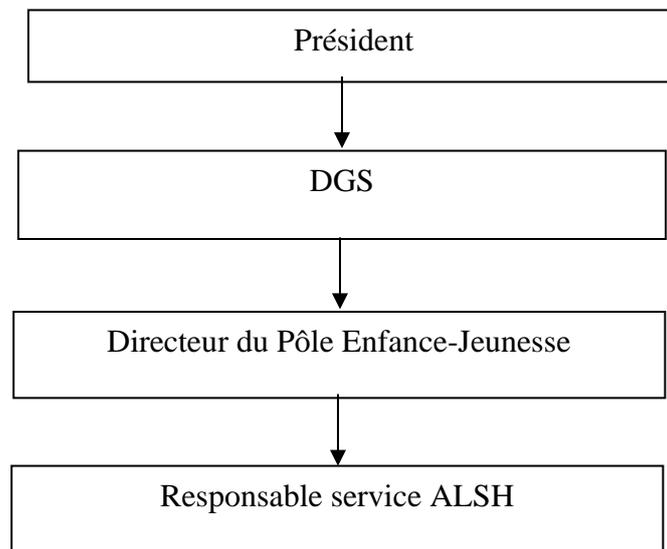
Développement et animation des partenariats, réseaux professionnels et commissions thématiques

- Synthétiser les attentes et besoins des partenaires
- Organiser et animer les comités de pilotages, groupes techniques, commissions thématiques et territoriales
- Favoriser les échanges d'expériences

Activités et tâches secondaires du poste :

- Développer les actions ados
- Seconder les équipes dans leurs besoins de remplacement de personnels
- En lien avec le directeur de pôle, élaborer le projet éducatif et s'assurer de la mise à jour des projets de fonctionnement des équipes
- Actualiser ces documents en concertation avec les directeurs ALSH
- Actualiser, si besoin, des conventions/partenariats avec les communes ou autres prestataires
- Mutualiser si possible les commandes, transports, sorties, actions réseau
- En lien avec l'assistante de direction, suivre données d'exécution du budget
- Suivre l'application des normes règlementaires, des équipements (visite de sécurité, maintenance) en lien avec les équipes
- Synthétiser des données pour les bilans nécessaires (copil et commission) / Rapport d'activité annuel
- Pour les besoins du service, l'animateur peut être amené à remplacer un autre agent dans une autre structure de la collectivité Ambert Livradois Forez (au maximum 12 fois dans l'année)
- **Tout autre tâche ou mission en lien avec l'intérêt des services de la collectivité.**

Positionnement hiérarchique :



Relations fonctionnelles :

En interne :

- Echanges réguliers avec la direction de pôle et l'assistante de pôle
- Echanges réguliers avec les agents du service et responsables de secteurs
- Echanges, collaboration et partenariat avec d'autres services du pôle ou avec des services hors pôle (transversalité)

En externe :

- Relations partenariales étroites avec les collectivités et les partenaires institutionnels dans le domaine de l'enfance-jeunesse (SDJES (Education Nationale), CAF, Réseaux...)
- Relations régulières avec les partenaires financeurs des actions
- Contact avec les usagers et la population

Exigences requises :

- * Niveau requis : diplôme en domaine de l'animation
- * Formations et qualifications exigée : BPJEPS (LTP ou avec UC de direction) – DEJPS
- * Compétences nécessaires :

Compétences théoriques (« savoir ») :

- Formation en lien avec les métiers de l'animation
- Travailler en équipe d'animation
- Règlementation : taux d'encadrement et organisations des temps d'animation

Compétences techniques (« savoir-faire ») :

- Management des équipes (part importante du poste)
- Relationnel avec les enfants / familles
- Compréhension des besoins de l'enfant
- Organiser et mettre en place l'ensemble des activités
- Respecter les procédures et les délais

Qualités attendues (« savoir-être ») :

- Relationnel avec la hiérarchie et les élus
- Être à l'écoute des besoins des enfants
- Travail en équipe
- Autonomie forte dans l'organisation du travail

Capacités d'encadrement (le cas échéant) : encadrement et coordination des responsables de structures

Cadre statutaire :

Catégorie(s) : B
Filière(s) : Animation
Cadre(s) d'emplois : animateur

Moyens (humains, matériels, financiers...) mis à disposition :

Les moyens matériels d'équipement personnel, et du mobilier de la structure

- Espaces, locaux d'accueil et d'animation
- Equipement et matériels
- Moyens de transports
- Bureautique, informatique, NTIC, logiciel de gestion des ALSH
- Budget dédié

Conditions et contraintes d'exercice :

- Horaires de base : 35 heures variables en fonction des obligations du service dans le respect des cycles et des repos réglementaires
- Lieu de travail principal : à définir sur une antenne ALF
- Travail administratif en bureau avec déplacements fréquents sur le territoire
- Temps de réunions
- Rythme de travail et pics d'activité liés aux périodes d'ouverture
- Grande disponibilité, présence maximale en périodes de vacances scolaires
- Télétravail possible 1 jour / semaine (à définir par convention)

Indicateurs d'appréciation des résultats :

- Implication des équipes dans leur travail et dans le projet
- Respect des consignes données
- Fonctionnement général des 6 ALSH
- Taux de satisfaction du public utilisateur de la structure
- Taux de fréquentation des activités mises en place
- Intégration dans l'équipe pluri-disciplinaire